

**Plan Local d'urbanisme  
(P.L.U.)  
Réunion publique  
Lundi 23 septembre 2024 à 18h30  
Salle des Anciennes Ecoles**

Notre commune est régie par un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), approuvé en 2013. Il encadre la construction et l'évolution de notre village depuis cette date.

L'évolution du contexte réglementaire récent (lois Grenelle, loi ALUR, révision du Schéma de Cohérence Territoriale, loi Climat et Résilience d'août 2021) impacte toutefois fortement toutes les communes rurales, et d'autres évolutions se profilent à l'horizon pour les territoires comme le nôtre, et a nécessité la mise en révision du document de 2013.

Afin de sécuriser l'avenir en matière d'accueil de population et de logements, d'activités et de services, mais aussi de protection de notre environnement, de notre cadre de vie et de nos paysages typiques, une réflexion a été engagée en 2024 pour réviser le P.L.U. Ce dernier devra répondre aux nouveaux enjeux de protection, d'aménagement et d'urbanisme.

Cette révision est un long processus d'études diverses qui a abouti en juillet à son premier volet, à savoir l'élaboration d'un diagnostic qui dresse l'état initial de notre commune sur de nombreux aspects de la vie quotidienne. Ce diagnostic va nous permettre ensuite de poursuivre les réflexions sur la vision que nous entendons donner à notre futur document d'urbanisme pour la dizaine d'années à venir.

Dans le cadre de la concertation mise en place en parallèle des études du P.L.U., l'équipe municipale vous invite le **lundi 23 septembre 2024 à 18h30 salle des Anciennes Écoles** pour une réunion d'échange et de restitution de cette première phase d'études, dite d'état initial et de diagnostic.

Cette réunion sera animée par le Bureau Natura, en charge des études pour le compte de la commune. Elle permettra de mieux appréhender le rôle et la démarche d'un P.L.U., ainsi que de détailler les éléments caractéristiques de notre commune et de notre village (démographie, logement, économie, paysage, environnement et biodiversité, agriculture, adaptation au changement climatique...), et les enjeux qui en résultent.

Cette présentation sera suivie d'un temps d'échange qui nous permettra d'évoquer les pistes de réflexions en cours pour le futur projet qui se traduira par l'élaboration d'un P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) du P.L.U. à venir (et qui fera l'objet d'un échange ultérieur).

Comptant sur votre présence.

Martial DARDELIN  
Maire d'Emagny

*D'autres réunions publiques seront également prévues par la suite pour vous informer de l'état d'avancement du projet et échanger avec vous.*